

CHAPITRE PREMIER

De la grande obligation de soulager
les ames du Purgatoire.

Je l'ai aimé et je ne l'aban-
donnerai point que par mes pleurs
et mes prières je ne l'aie conduit
à la maison du Seigneur.

(*Saint Ambroise.*)

C'est une sainte et salutaire pensée que de
prier pour les morts, afin qu'ils soient déli-
vrés de leurs péchés.

(*II Mach. XII, 46.*)

Priez, et Dieu jettera sur son peuple un
regard de miséricorde.

(*Jud. IX, 32.*)

Seigneur, vous me faites souffrir d'horri-
bles tourments, vous suscitez des témoins
qui déposent contre moi, vous me faites sen-